
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 10 février 2021

Résolution: CE21 0194

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver, conformément au pouvoir délégué dans les résolutions CM15 1107 et CM15 1266, l'évaluation de rendement insatisfaisant de l'entrepreneur AXO Construction (9168-5941 Québec inc.) (NEQ 1163678650), réalisée par le Service des infrastructures du réseau routier, dans le cadre du contrat pour divers travaux de bonification des bateaux pavés en 2019, projet d'accessibilité universelle du Quartier des spectacles - appel d'offres 453310, afin de l'inscrire sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant pour une période de deux ans, à compter du 10 février 2021 approuvant, le cas échéant, l'évaluation de rendement insatisfaisant.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1217231005
/cb

Benoît DORAIS

Président du comité exécutif

Yves SAINDON

Greffier de la Ville

(certifié conforme)

Yves SAINDON
Greffier de la Ville

Signée électroniquement le 12 février 2021